

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

F. M.
Objet

**Emprunt de 700 000 F pour
acquisition de terrains.**

DATE DE CONVOCATION

7 décembre 1970

DATE D'AFFICHAGE

11 décembre 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix
le onze décembre à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur MATRAS

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOCHE, MM. BUJARD, COLLE
VULTAGGIO, LANUSSE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BROTEAU, OSQUIGUIL,
REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, POUGET, GACHET,
BETOUS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. de LIPKOWSKI par M. MATRAS
le Dr DOMECCQ par M. le Dr LANUSSE

Absents : MM.

Monsieur TETARD

a été élu Secrétaire.

Dans le cadre de son plan d'aménagement et d'expansion,
la Ville de ROYAN envisage d'acquérir, au cours de l'année 1971,
différentes parcelles de terrains frappés d'une mesure d'urbanisme
ou susceptible d'être utilisés pour la construction de logements
sociaux.

La garantie Mutuelle des Fonctionnaires accepte de consentir
à la Ville, pour cette opération, un prêt de 700 000 F remboursable
en 15 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE :

- de contracter un emprunt de 700 000 F auprès de la Garantie
Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services
Publics aux conditions suivantes :

- durée du prêt : 15 ans
- taux d'intérêt : 8,75 %
- Montant de chaque annuité : 85 563,66 F.

- de mandater M. Maurice MATRA, Premier Adjoint au Maire, pour signer le contrat de prêt.
- s'engage à voter le nombre de centimes additionnels nécessaires pour assurer le remboursement dudit prêt.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. Les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



Maurice Matra



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 17 DEC. 1970
Le Sous-Prefet

[Handwritten signature]